



Paris, le 13 juin 2018

**Décision de conformité et délivrance du visa de l'AMF sur l'offre publique d'achat simplifiée relative à CFI - Compagnie Foncière Internationale**

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Financière Apsys (« **Financière Apsys** ») conformément aux dispositions des articles 231-27 1° et 2°, et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément à l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et à l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 12 juin 2018 sur l'offre publique d'achat simplifiée (ci-après l'« **Offre** »), apposé le visa n°18-238 en date du 12 juin 2018 sur la note d'information établie par Financière Apsys (la « **Note d'Information** »).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Financière Apsys, figurent dans un document mis à la disposition du public ce jour (le « **Document Autres Informations** »).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

La Note d'Information et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et de Financière Apsys ([www.apsysgroup.com](http://www.apsysgroup.com)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Financière Apsys (28-32 avenue Victor Hugo, 75016 Paris) et de BNP Paribas (4 rue d'Antin – 75002 Paris).

---

**Financière Apsys**

Contact Relations Investisseurs  
Apsys – [vficano@apsysgroup.com](mailto:vficano@apsysgroup.com)  
Tel : + 33 1 44 05 77 77  
[www.apsysgroup.com](http://www.apsysgroup.com)

---

*Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. Il n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion du présent communiqué, de l'Offre, de tout document relatif à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*